L'Hon. M. BROWN-Ce n'est certainement pas moi, et l'hon. monsieur fait erreur de personne. L'hon, député de Richelieu s'est servi d'expressions de ce genre ; quant à moi, jamais je n'ai prononcé de telles paroles au sujet de nos difficultés constitutionnelles

M. PERRAULT — En effet, j'ai dit que la constitution telle qu'elle était pouvait nous suffire encore des siècles sans avoir à

redouter la guerre civile. (On rit.)

L'Hon. M. BROWN — Eh bien! l'hon. député devrait retirer ce qu'il a dit de moi, jusqu'à ce qu'il le prouve. Ce n'est pas l'hon, premier qu'il a accusé d'avoir employé les mots de guerre civile au sujet de

ce pays, mais moi-même.

M. JOLY.—Je sais ce qu'un hon. député de cette chambre doit à un de ses collègues, et je retire avec plaisir ce que j'ai avancé puisque je n'ai passous la main le compte-rendu du discours de l'hon. monsieur; mais, j'attirerai son attention sur le sujet aussitôt que je pourrai lui prouver la vérité de mon assertion. J'ai toujours été sous l'impression qu'il s'était servi de ces expressions (Ecoutez! Cependant, j'ai la même accusation à porter contre un membre de la même administration et qui occupe encore une plus haute position dans le conseil. Voici les expressions du chef du gouvernement en s'adressant à la chambre haute; — à la neuvième page des Débats Parlementaires sur la Confédération, je trouve le passage suivant de l'hon, chevalier at premier ministre:

" Dans le temps où ces mesures furent gaitées, le pays était réellement à la veille d'une guerre civile, et je demanderai si ce n'était pas le devoir des deux partis de la chambre de faire tout ce qui était en leur pouvoir pour prévenir les résultats malheureux qui s'en seraient suivis."

Je le répète, i! est très malheureux d'entendre les bon. ministres, dépositaires de la réputation du pays, faire connaître au monde entier que le Canada l'on s'était plu à regarder comme un pays libre, heuroux et prospère, était à la veille de la guerre civile; et c'est d'autant plus malheureux, que je me suis trompé sur la personne qui a fait usage de ces expressions, car au lieu de l'hon. président du conseil c'est à l'hon. premier ministre qu'il faut attribuer ces paroles. Si le premier de ces hon. ministres avait dit quelque chose approchant de ce dont je l'accusais, je suis sar, en effet, qu'il ne 'aurait pas nis

comme il l'a fait, et qu'il aurait plutôt regardé au sens de mon accusation qu'à la lettre. Mais je ne fatiguerai pas davantage l'attention de la chambre. J'ai voulu dans les quelques paroles que je viens de prononcer montrer par quels moyens peu honorables le gouvernement avait réussi à faire voter sa mesure de confédération par la

chambre. (Applaudissements.)

L'Hon. Proc.-Gén. MACDÓNALD — Je crois, M. l'ORATEUR, que mon hon. ami qui vient de porter la parole, s'est trompé sur le sens d'un mot anglais dans l'accusation qu'il a dirigée contre l'hon, président du conseil au sujet de la guerre civile, et que ses observations ont été peu parlementaires en ce qu'elles avaient trait aux débats de l'autre branche de la législature. (Ecouter ! écouter!) Il a accusé mon hon, ami d'avoir dit que le pays était à la veille d'une révoluion et d'une guerre civile; mais en cherchant des preuves il s'est trouvé que les mots sur lesquels il a basé son accusation ont été proférés par un autre orateur dans l'autre branche de la législature. Le passage qu'il cite parle d'un état de troubles civils : mais il n'y a là rien que de très-vrai. Ne sommes-nous pas dans les troubles, et les disputes et les contentions civiles depuis bien des années? Une élection est un trouble civil, une poursuite judiciare est un trouble civil, mais la guerre en est un des moins civils.

L'Hon. J. S MACDONALD-Mon hon. ami veut-il ranger les poursuites judiciaires

dans la classe des troubles civils?

L'Hon. Proc.-Gén. MACDONALD -- II est vrai que ces poursuites sont parfois inciviles, et mon hon. ami sait ce qui en est car c'est à ce genre de troubles qu'il s'engraisse. (Rires.)

M. JOLY-Je prendrai la liberté de demander comment l'hon, monsieur appelle la guerre des Etats-Unis : n'est-ce pas là des

troubles civils? (On rit.)

L'Hon. M. BROWN-Non, non, non; c'est une guerre civile, parce que c'est la

nation qui se fait la guerre.

M. JOLY—Je ne crois pas néanmoins qu'on se trompe en l'appelant troubles civils, car je regarde ces termes comme synonimes.

L'Hon. Proc.-Gén. MACDONALD-La guerre qui sévit en ce moment aux Etats-Unis, est une guerre des plus désastreuses et des plus barbares, et le mot trouble ne dit pas asses pour l'exprimer. J'ai déjà expliqué la valeur de ce terme et maintenant que mon hon. ami voit son erreur, il abandonnera.